L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

LUNDI MATIN, 25 DÉCEMBRE.

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Vapeurs de la Malle de la Compagnie Générale Transatlantique entre New York et le Hâvre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No. 50, Rivière du Nord—

PEREIRE, capt. Danré, samedi, 16 décembre.
SAINT-LAURENT, capt Lemarié, samedi, 30 déc.
WASHINGTON, capt. Roussan, samedi, 13 janv.
VILLE-DE-PARIS, capt. Surmont, samedi, 27 janv.

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin) POUR BREST OU LE HAVRE:

Première cabine, $125. | Seconde cabine, $75.

Billets d'excursion à prix réduits.

Ces steamers ne prennent pas de passagers d'entrepont.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent en prenant les steamers de cette ligne évitent les risques inutiles de voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche, tout en s'épargnant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

Pour fret ou passage, s'adresser à GEO. MACKENZIE, Agent, 56, Broadway, New-York, ou à L. GRAND & Cie, Agents, Galliot Court, Lettre H, N. O.

Compagnie de Vapeurs HAMBOURGEOISE-AMÉRICAINE.

Communication entre le Hâvre et la Nouvelle-Orléans par voie de Santander et la Havane.

Les magnifiques et nouveaux steamers de la compagnie: GERMANIA, capitaine Hebich, SAXONIA, capitaine Wiezen, VANDALIA, capitaine Franzen.

Partiront	de Hambourg	du Hâvre	Santander	N.-Orléans
Vandalia	25 Nov	28 Nov	1[illegible] Déc.	3 Jan.
Germania	16 Déc.	19 Déc.	22[illegible] Déc.	24 Jan.
Saxonia	11 Jan.	1[illegible] Jan.	19[illegible] Jan.	2 Fév.

Nous annoncerons les prochaines dates de départs de nos steamers.

Prix du passage, payable en or: [illegible]

C. B. RICHARD & BOAS, Agents Généraux pour le passage, 6 Barclay street, New York.

WILLIAMS, RUPERTI & CO., Agents Généraux, No 180 rue de la Commune, Nouvelle-Orléans.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

Steamers entre BREME et la NOUVELLE-ORLÉANS, par la voie du Hâvre, Southampton et La Havane.

Les steamers du LLOYD de L'ALLEMAGNE DU NORD recommenceront leurs voyages réguliers comme suit:

	De Brême.	De la N. Orléans.
KOLN	16 Sept.	22 Octobre.
FRANKFURT	7 Oct.	12 Novembre.
NEW YORK	4 Nov.	20 Janvier.
FRANKFURT	27 Janv.	

Ils toucheront au Hâvre et la Havane, en venant de Brême et, en s'en retournant à Brême, à la Havane et à Southampton pour débarquer et recevoir les passagers et le fret.

Les départs subséquents seront annoncés plus tard.

PRIX DU PASSAGE:

De Brême, Southampton ou le Hâvre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans: Chambres $[illegible] en or. Entrepont $[illegible]

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton,—au Hâvre et à Brême: Chambres $150 en or. Entrepont 45

De la Nouvelle-Orléans à la Havane: Chambres $50 en monnaie courante. Entrepont 20

Les soussignés délivrent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre pour la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents, Au No 42 de la rue de l'Union.

Pour New-York

Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe:

SHERMAN, Capt. Thos. Halsey.
GEN'L MEADE, Capt. A. W. Sampson.
UNITED STATES, Capt. E. Howes.
MISSISSIPPI, Capt. W. P. Henry.
WESTERN METROPOLIS, Capt. H. S. Quick.
EMILY B. SOUDER, Capt. F. Burdick.

Partant de New-York, tous les samedis.

Le steamer GEN. MEADE, Capt. A. W. Sampson, Partira de son wharf, au face de la rue Jefferson, SAMEDI 30 decembre, à 8 h. A. M.

Ces steamers ont d'excellents aménagements. Chambres $50 00. Entrepont 25 00.

JOHN H. LUDWIGSEN, Rue de la Commune, No. 196.

Pour New-York, directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE Des Steamers suivants: GEO. CROMWELL, GEO. WASHINGTON, CORTES, ST. LOUIS.

Le steamer GEO. CROMWELL, S. L. Clapp commandant, partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, MERCREDI 27 décembre, à 8 heures P. M. Passage $50.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, Rue Carondelet, No. 41.

POUR PHILADELPHIE, via la Havane.—Départ, SAMEDI, 30 décembre. Le beau steamer, de première classe, YAZOO, capt. Catharine.

Pour fret ou passage, s'adresser à WM. CRANEY, Agent. Le steamer JUNIATA capt. Hoxie, suivra et partira à son jour régulier.

SIEWERD & KIP.

(PERSEVERANCE RICE MILL)

MOULIN A RIZ,

No 14 de la rue des Champs-Elysées, Troisième District, NOUVELLE-ORLÉANS.

Ce moulin a obtenu tous les prix décernés à la dixième Foire d'État de la Louisiane—1871—pour moulin de riz, prix consistant en Diplôme, Médaille d'argent, et prix spécial.

Ce MOULIN a été solidement construit, dans le but exprès d'écaler le riz. Il a tous les nouveaux perfectionnements et les entrepôts, qui sont situés près des chemins de fer, des navires, des terres et des bateaux à vapeur, pouvant aisément recevoir et expédier la denrée.

[illegible]

C. S. HUNT

DÉPOT DE MACHINES,

Au No. 195 de la rue Gravier—N.-O.

AGENTS des fabricants des célèbres moulins à coton et des pompes à vapeur de Blake. Machines de la compagnie de machines de Boston, Bouilloires, rotatives et stationnaires; machines portatives à Baxter; machines à vapeur à sucer, de Schaeffer & Budenberg; soupapes à vapeur et de gas, de Coffin; hydrants et mètres; sifflets de Sturtevant; régulateurs automatiques à bouilloires, et indicateur d'eaux basses, de Bernard; machines à bardeaux, automatiques et à lattes de Drake, Evarts & Cie; tuyaux toile, tuyaux à pompes, etc., de Clark, écrous et verrous, unis et ... de l'U. S. Standard Nut Company, machines à emballer, à vapeur, de Seidel; ... des Plymouth Mills, l'Eagle Vide. ... machines à coton, fer et bois, de toute espèce, ... au prix de fabrique.

Feutre d'Irlande à Toits.

Contracteurs pour le Feutre Toits, l'Exposition Internationale de Paris, en 1867.

Dates des patentes—24 octobre 1868 et 17 mai 1870.

PLUSIEURS PRIX ET MÉDAILLES.

NOUVELLE PRÉPARATION A TOITS. (Non inflammable)

DE D. ANDERSON & SON,

Seuls fabricants et propriétaires des patentes.

FABRICANTS de feutre à toits, feutre à navires, feutre inodore, feutre à cris, &c., &c. Fabrique de feutre, de Lagan, à Belfast, et No 21 et 23, Bullitter Street, London.

Cette nouvelle préparation est enduite, et on peut la poser sur le toit de suite. L'application en est facile et il se passe beaucoup de temps avant que les réparations deviennent nécessaires. [illegible]

J. G. LINGHAM agent Au No 8 de la rue Union.

G. W. DUNBAR & SON,

10, 12 et 14...RUE ST-LOUIS...10, 12 et 14

NOUVELLE-ORLÉANS.

IMPORTATEURS ET MARCHANDS de toute espèce de LIQUEURS FRANÇAISES, ANISETTE, CURAÇAO, MARASCHINO, FIGUES DE LA LOUISIANE. FABRICANTS DE SIROPS DE FRUITS, sans coloration ...

ERNEST O. VILLERÉ.

MARCHAND DE VINS FINS, LIQUEURS, CORDIAUX, ALE, PORTER, &C., au No 116 de la rue de la Commune, au-dessous des bureaux de la Compagnie du Gaz, Nlle-Orléans. Il recommande son cognac de ... 15 oct—1an PP—tidim

---

TEXAS.

Lignes Morgan des Steamers de la Malle des E.-U.

LES steamers suivants, en fer et à basse pression, forment cette ligne: Agnes, Alabama, Austin, Clinton, City of Norfolk, Harlan, I. C. Harris, W. G. Hewes, Hutchinson, Josephine, Matagorda, Morgan, St. Mary, Whitney.

POUR GALVESTON et INDIANOLA.

Le steamer CLINTON, Capitaine H. A. Traham, Partira le MERCREDI, 27 déc. à 8 A. M. du pied de la rue St-Joseph.

Le fret est pris à des taux spéciaux.

Le fret pour Lavaca est débarqué au wharf d'Indianola.

Pour Brazos Santiago, via Rockport, et Mississippi River

Le steamer MORGAN, Capitaine J. B. Lockwood, Partira du pied de la rue St-Joseph, MERCREDI, 27 décembre, à 8 A. M.

Les frais d'allège à Brazos sont à la charge et aux risques des consignataires.

Le fret pour Corpus Christi et St-Mary est débarqué à Rockport.

Il ne sera pas reçu de fret pour Brazos Santiago après Mardi P. M.

Pour Galveston, route intérieure, pour les passagers et la malle.

Par la voie du chemin de fer de la Louisiane et du Texas de Morgan

Pour les Passagers et la Malle seulement.

LES PASSAGERS PRENNENT LE FERRY DU CHEMIN DE FER, au pied de la rue Ste. Anne, à 7 heures et demie du matin, et arrivent à 11 heures et demie du matin, à Brashear City, où ils prendront le steamer

JOSEPHINE, MARDIS et VENDREDIS.
WHITNEY, Les MERCREDIS et les SAMEDIS.
CITY OF NORFOLK, JEUDIS et DIMANCHES.

On peut acheter des billets et retenir des chambres jusqu'à 5 heures du soir, tous les jours, (excepté les dimanches) aux bureaux des agents, ou au débarcadère du ferry, le matin du jour du départ.

CHAS. A. WHITNEY & CO., Agents, au coin des rues Magasins et Natchez, N. O.

Arrangement d'Hiver.

Ligne de Mandeville et de la Nouvelle-Orléans — Steamers de la Malle des Etats-Unis.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington. — Le steamer de la malle des Etats-Unis, CAMELIA, fin marcheur, à basse pression, capitaine Hanover, partira pour les susdits ports les LUNDIS et les JEUDIS, à l'arrivée du convoi de 10 heures du matin; le MARDI et le SAMEDI, à l'arrivée du convoi de 2 heures de l'après-midi.

Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à Old Landing, sur la rivière Tchefuntee, pour Covington.

Retour: Il partira d'Old Landing le MARDI et le VENDREDI, à 6 heures du matin, et de Madisonville le LUNDI et le JEUDI matin.

Il ne sera positivement pas reçu de fret quelconque après le départ du convoi précédent celui à l'arrivée duquel le bateau doit partir.

Le service sera régulier à moins que le mauvais temps ou de basses eaux ... M. SORIA.

Vicksburg.

Départ tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M. NATCHEZ, T. P. Leathers, capitaine, Sam Ayles, commis.

Pour Donaldsonville, Plaquemine, Baton Rouge, Port Hudson, Bayou Sara, Fort Adams, Natchez, Vicksburg et tous les atterrages intermédiaires. A Vicksburg le NATCHEZ reliera avec les bateaux desservant les rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower. Il fait aussi le service régulier de la malle.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JNO. JANNEY, 150 Commune.

BATEAU DE NATCHEZ. Le bateau de la malle des Etats-Unis FRANK PARGOUD, capitaine A. C. Goddin, ... Holmes et S. Reno commis, partira de la Nlle-Orléans pour Natchez et tous les débarcadères intermédiaires, les LUNDIS et les VENDREDIS, à 5 heures P. M. Le comfort des passagers et le débarquement du fret seront l'objet d'une attention spéciale. SINNOTT & ADAMS, GEO. D. HITE, Agents. 26 nov—1m

Bayou Sara.

Paquebot de la Nlle-Orléans et de la Côte, Nlle-Orléans, la Côte, Donaldsonville, Plaquemines, Baton Rouge, Lobdells Store et Bayou Sara. Départ de la Nlle-Orléans pour Lobdell's Store, tous les LUNDIS, à 5 heures P. M.

Départ de la Nlle-Orléans pour Bayou Sara, tous les JEUDIS, à 5 heures P. M., à dater de jeudi, 19 octobre 1871.

Le bateau à vapeur W. S. PIKE, capitaine A. Dugas. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN JANNEY, agent, No 150 rue de la Commune. 14 oct—3m

Bateau semi-hebdomadaire, régulier, de Lobdell's Store, Baton Rouge et de la Côte. Départ tous les LUNDIS, à 5 heures P. M. et tous les VENDREDIS à 10 heures du matin, à dater de lundi, 10 juillet.—Pour Lobdell's Store, Baton Rouge et tous les ports intermédiaires de la Côte. Le beau bateau à vapeur BART ABLE, capt. V. B. Barandon, commis Allen Jumel, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à SINNOTT & ADAMS, No 11 du Commercial Place. 4 juil—6m

Bâton Rouge.

Paquebot de la Nouvelle-Orléans à la Côte, à Baton-Rouge, et au Rail-Road de Grosse-Tête.

Partant tous les MERCREDIS à 5 heures P. M. et les DIMANCHES à 10 heures A. M.

A son retour à la N. O., il partira de Donaldsonville tous les Mardis et Vendredis matin, faisant le service de la côte le jour.

Le bateau ST. JOHN, capitaine W. R. Greathouse, commis J. P. McElroy. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. O. MELANCON, 11, rue Conti.

Paquebot de Donaldsonville, trois fois par semaine.—Voyageant de jour, en allant ou en revenant. Le beau bateau à vapeur, fin marcheur et à passagers HENRY TETE, capitaine Jos. Dalferes, commis M. M. Landry—Partira de la Nouvelle-Orléans les lundis, mercredis et vendredis, et s'arrêtera à tous les débarcadères de la côte. A son retour, il partira de Donaldsonville, les mardis, jeudis et dimanches, à 6 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à J. O. LANDRY, secrétaire, 20-23, rue Conti.

Paquebot régulier du Bayou Lafourche. Départ de la Nouvelle-Orléans tous les MARDIS et VENDREDIS, à 5 heures du soir, A dater de Vendredi, 17 du courant— Pour Donaldsonville, Paincourtville, Plattenville, Napoleonville, Labadieville, Thibodaux, Lockport et tous les débarcadères intermédiaires du bayou. Le bateau à vapeur, d'un faible tirant d'eau, TAHLEQUAH, capitaine Frank Dalferes, ... partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 18 nov.

La Côte et le Bayou Lafourche.

Bateau régulier de la Côte et du Bayou Lafourche. LIZZIE HOPKINS à la place du FLICKER. Jos. F. Aucoin, capitaine, P. A. Charlet et N. Z. Dupuis, commis. Partira de la Nlle-Orléans tous les SAMEDIS matin, à 10 heures, et tous les SAMEDIS soir, à 5 heures.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord. Un commis recevra toujours sur la Levée, à la tête de la rue Conti, pour recevoir son fret.

Bateau régulier du Grand Ecore, Natchitoches et de la Rivière aux Cannes. Départ tous les Mardis, à 5 heures P. M.—Pour Grand Ecore, Natchitoches, Alexandrie, les débarcadères de la Rivière Rouge et de la Rivière aux Cannes. Le bateau à vapeur SELMA, d'un faible tirant d'eau, ... Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à LORD & MCFFAKE, Agents, No 70 de la rue Gravier. 9 déc—1m

POUR LES ATTAKAPAS. Pour St-Martinsville, Fausse-Pointe, la Nlle Ibérie, Jeannerette, Franklin, Centreville, Pattersonville et tous les débarcadères du Bayou Têche et de la Rivière Atchafalaya. Le bateau à vapeur PEERLESS, capitaine H. H. Broad, commis, A. P. Tronsdale et Geo Davis, Jr., partira de la Nlle-Orléans, MERCREDI, 27 du courant, à 5 heures P. M. Un commis recevra sur la Levée, entre les rues St-Louis et Conti pour recevoir son fret. Pour fret et passage, s'adresser à bord ou à J. M. JOHNSON, Coin Vieille-Levée et Douane. 2 déc—2t

ATTAKAPAS. Pour les Attakapas et l'Atchafalaya. Partira SAMEDI, 23 décembre, à 5 heures P. M., prenant des passagers et du fret pour Simmesport et Churchville et tous les points sur la rivière Atchafalaya, Bayou Chêne, Pattersonville, Centreville, Franklin, Charenton, Jeannerette, Nlle Ibérie, Fausse-Pointe, St-Martinville et tous les points sur le Bayou Têche, le paquebot régulier LULU D. J. J. LABARTHE, capitaine. C. L. HARDY, commis. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à B. SUBERBIELLE 19 Toulouse.

SUR LES ATTAKAPAS ET P. M., pour St-Martinville, ... Départ le mercredi et débarcadère Flory, la Nlle Ibérie, Hubertville, Jeannerette, Charenton, Franklin, Centreville, Pattersonville et tous les débarcadères intermédiaires du Bayou Têche.—Pour Simmesport, Churchville et tous les débarcadères de l'Atchafalaya, Butte à la Rose, Grande Rivière et Bayou Chêne.—Le magnifique bateau à vapeur BIG HORN, d'un faible tirant d'eau, capitaine L. P. Delahoussaye; commis Ed. Spearing, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à GEO. D. HITE, No 17 rue Tchoupitoulas. J. E. CARLIN, No 4 ... 8 oct—3m

Paquebot de la Côte, au-dessous de la Ville.—Deux fois par semaine. Le beau bateau à vapeur BRADISH JOHNSON, capitaine N. Radovich, commis C. Cassard, partira les MERCREDIS à midi, pour Ricéland, et les SAMEDIS, à 4 heures P. M., pour l'habitation "Nairie." Pour fret ou passage, s'adresser à JAMES WOOD, No 32 de la rue Peters, entre les rues Douane et Bienville. N. B. — Il y aura un commis sur la levée, au pied de la rue St. Louis, pour recevoir le fret.

Pour Vermillionville et les débarcadères du Bayou Vermillion, via le chemin de fer de la Louisiane, du Texas et Brashear, de Morgan. Départ de Brashear, tous les JEUDIS, à l'arrivée du train de passagers d'Algers. STEAMER FLORA. Jesse Collier, Capitaine. Martin Tuco, Commis. Le fret est reçu tous les jours au pied de la rue Ste Anne. Tous les frets pour l'aller payables d'avance, et ceux pour le retour payables contre livraison. Fret pour Vermillionville aux taux du tarif du chemin de fer de la Louisiane et du Texas, de Morgan. Le bateau passe à l'assurance, Numéro Un. Pour plus amples renseignements, s'adresser à THOS. A. STEPHENS, agent-général du fret du chemin de fer de la Louisiane et du Texas, de Morgan.

Pour le débarcadère du Couvent et tous les débarcadères intermédiaires. Le bateau à vapeur BANNOCK CITY, Capitaine A. Albert, Commis J. A. Steen et V. Bres, Part de la Nlle Orléans tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS.—Retour les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES. Il descend et remonte le fleuve pendant le jour.

Changement de Local.

THE METROPOLITAN LOAN, SAVINGS AND PLEDGE BANK.—(Banque de Prêts, d'Epargnes et de Garanties). Cette banque a été transférée du No 114 de la rue St-Charles, au No 14 de la rue du Camp, au-dessous du City Hotel. Elle est prête à recevoir des dépôts, escompter les billets et faire des avances sur de bonnes garanties collatérales, aux conditions les plus avantageuses, comme de coutume. T. D. VAN HORN, Caissier. 12nov—1m

Nlle-Orléans, Lnc., 25 novembre 1871.

J'AI, aujourd'hui, disposé de tout mon intérêt dans les maisons Pike, Lapeyre & Brother et Pike, Brothers & Co, en faveur de William P. Pike, qui assume tout le passif de ces maisons et qui est autorisé à en liquider les affaires. En me retirant des affaires, je remercie mes amis de leur appui et leur prie de le continuer à mes anciens associés. A. BROTHER.

Nlle-Orléans, Lnc, 25 novembre 1871.

A partir de cette date, M. Alexander Brother se retire de notre maison. Les affaires se continueront, et les mêmes que par le passé, sous la même raison de Pike, Brother & Co.

M. George A. Pike a un intérêt dans notre maison à dater d'aujourd'hui. WM. P. PIKE, A. SHEPPERS, F. BLANC.

Médicaments.

NEW-FOUNDLAND BITTER.

VOILA deux ans que le Newfoundland Bitter a été lancé dans le commerce, et l'accueil sympathique que lui a fait le public nous satisfait complètement. Les certificats de guérisons obtenues par cette liqueur sont très nombreux, et nous sommes très heureux de n'avoir épargné ni notre temps ni notre argent, pour rendre populaire un bitter qui rend de si grands services.

Les propriétés du Newfoundland Bitter sont bien déterminées, il maintient d'abord la

Santé intacte et florissante

chez ceux qui en font un usage régulier.

Boire sans soif et souvent est devenu une habitude en Amérique, et il faut toujours tenir compte des habitudes.

Les hygiénistes, les médecins et les savants de tous les pays et de tous les temps sont unanimes pour recommander de ne boire que pendant les repas et surtout de ne pas absorber des liqueurs alcooliques entre les repas.

L'alcool, disent-ils, tue à la longue, et les buveurs de brandy, de whisky et de tant d'autres liqueurs fortes ou frelatées sont aussi sûrs d'abréger leur vie que l'insensé qui prendrait tous les jours une dose

D'Arsenic ou d'Acide Sulfurique;

mais comme le danger n'est pas instantané, l'habitude, cette seconde nature, vous conduit à la barre. Les affaires, dit-on, sont impossibles sans boire un coup.

Que de commerçants qui ont déployé, pendant 15 ou 20 ans, une grande activité d'esprit, et qui, par leur travail ont réussi à amasser une grande fortune et ne peuvent pas en jouir, parce qu'ils ont contracté la funeste habitude de boire. Alors qu'ils sont riches, ils tombent malades. Leur estomac est brûlé, ils ont des crampes d'estomac, des vomissements le matin, des faiblesses, et alors une maladie se déclare qui les emporte encore jeunes et au moment où ils auraient pu jouir en repos des agréments que donne la fortune. Et, on les conduisant au cimetière, les amis qui l'accompagnent à sa dernière demeure disent: "C'était un honnête homme, laborieux, riche, mais il s'est tué en buvant."

Se tuer en buvant! voilà le mot de la fin.

A ceux donc qui ne veulent pas se tuer en buvant, nous dirons: Cessez de boire des liqueurs fortes; buvez une liqueur saine, hygiénique, qui réparera vos forces, augmentera votre appétit, facilitera vos digestions et entretiendra l'harmonie dans votre corps. Changez vos trop funestes habitudes. L'alcool est votre ennemi, et vous êtes sûr de succomber sous ses coups. Buvez pendant huit jours du Newfoundland Bitter, et nous sommes tellement sûrs que vous vous en trouverez bien, que vous en ferez votre liqueur préférée; car le Newfoundland Bitter flatte le goût, relève les forces et entretient

l'estomac en très bon état.

Ainsi donc, que les personnes bien portantes, qui veulent conserver leur santé intacte et ne pas l'altérer insensiblement par l'abus des boissons alcooliques, n'oublient pas que le Newfoundland Bitter est une liqueur agréable, saine, hygiénique et fortifiante.

Le Newfoundland Bitter est aussi

Le Bitter des Familles.

et les médecins qui commencent à en connaître les bons effets le recommandent constamment.

Que de fois dans une famille, n'est-on pas pris subitement par une légère indisposition, qui ne met pas la vie en danger, mais qui fait souffrir beaucoup. On se met à table sans appétit, on éprouve des crampes d'estomac, on est pris subitement d'une indigestion, on a la migraine, de violentes coliques, des douleurs dans les reins, on est tourmenté par des gaz; les enfants pleurent parce qu'ils souffrent du ventre, ou qu'ils ont trop mangé. Dans tous ces cas, et dans bien d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer, ne négligez jamais de prendre ou de donner un petit verre de

Newfoundland Bitter

et vous serez surpris de voir la rapidité avec laquelle notre liqueur amène la guérison: c'est que le Newfoundland Bitter est un excitant énergique de l'estomac, réveillant toujours l'appétit, faisant cesser les crampes, l'estomac et faisant taire les douleurs qui accompagnent la digestion, chez beaucoup de personnes, chez les Dames en particulier. Cette propriété efficace du Newfoundland Bitter est due au suc de plantes choisies et reconnues par les médecins comme stomachiques et apéritives, et il est excellent à ceux dont l'appétit languissant et à digestions douloureuses feront bien de prendre un petit verre de Newfoundland Bitter avant et après les repas.

Quant aux propriétés toniques du Newfoundland Bitter, elles sont très énergiques, et il suffit d'en prendre pendant quinze jours pour que les personnes qui ont le sang pauvre et les nerfs excités en retirent le plus grand avantage. La force renaît, le sang devient riche, l'embonpoint revient, l'appétit est vif, les digestions faciles, le sommeil réparateur. Les dames et les jeunes filles, qui tous les mois éprouvent de violentes douleurs dans les reins et dans le bas ventre, seront immédiatement soulagées, si elles prennent du Newfoundland Bitter. L'énergie de cette liqueur produit dans ces conditions spéciales des cures vraiment merveilleuses.

Dans les campagnes où les

Fièvres sont endémiques

et où les effluves des bords des rivières, et de l'eau qui croupit dans les bois sont si pernicieux, on devra combattre l'action d'un air vicié, et souvent d'une nourriture composée de viandes salées, par l'usage journalier du Newfoundland Bitter.

Dans les campagnes de la

Louisiane, du Texas et du Mississippi,

rien ne peut remplacer le Newfounland Bitter son activité tonique, excitante et fortifiante est vraiment remarquable; aussi la vogue de notre Bitter dans ces campagnes est-elle considérable et tous les jours nous recevons des témoignages de sa constante efficacité.

C'est le Bitter du Sud.

c'est-à-dire des pays chauds, où le sang s'appauvrit vite, et où l'appétit disparaît rapidement. Les sueurs profuses, l'action d'un soleil brûlant et l'influence morbide du sol détériorent l'organisme et pour lutter contre ces causes réunies de maladie, il n'est pas de meilleur remède que le Newfoundland Bitter; car nous ne saurions trop le répéter, son action comme stomachique et apéritif est puissante, et comme tonique héroïque. Or, toutes les maladies qui sont engendrées par la pauvreté du sang, la faiblesse du système nerveux et la perte d'appétit sont dans ces pays-là les plus nombreuses.

M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans, ET MM. HOLT, MURRAY & CO.; Mobile, nos agents, le vendent par charetées au commerce. On le trouve dans toutes les grosseries en gros des deux villes.

Nos agents ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.

Les caisses renferment une douzaine de bouteilles.

EDMUND DEXTER & SON, 48 & 51, Sycamore street, CINCINNATI, OHIO.

1er avril—1a

VINGT-DEUXIÈME ETAT ANNUEL —DE LA— Compagnie Crescent d'Assurance Mutuelle.

Nlle-Orléans, 19 mai 1871.

LES Directeurs, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie, le 30 avril 1871:

Primes de mer, ...	$180,572 59
Primes de rivière ...	70,106 62
...	$473,[illegible]
Sur risques d'incendie ...	$45,789 95
Sur risques de mer ...	19,128 09
Sur risques de rivière ...	72,630 46—$137,634
Taxes payées et estimées ...	43,519 72
Escompte au lieu de scrip, timbres, dépenses, intérêt, compte, &c., recomptes en moins, &c.	50,103 53—$231,587 22
Laissant un bénéfice net de ...	$166,455 ...

L'ACTIF de la Compagnie est comme suit:

Effets à recevoir ...	$24,289 11
Prêts sur bonds et hypothèque ...	91,143 34 — $116,532 44
Prêts sur actions, sur demande ...	$286,716 ...
En caisse ...	119 096 77 — $405,812 ...
Propriétés foncières ...	$75,000 00
Bonds de la ville, actions de banques et autres ...	228,745
Primes en voie de recouvrement ...	92,572 ...

La Compagnie possède les valeurs suivantes qui sont suspendues:

Billets, actions et bonds ... Scrip fortaits ... Intérêt de scrip, en moins ...

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président. HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

PAROISSE D'ORLÉANS, Ville de la Nouvelle-Orléans. Assermentés et signé pardevant moi, ce 19 mai 1871, W. V. EVANS, Deuxième Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de payer un intérêt de six pour cent, comptant, sur tous les certificats (non encore payés) de scrip, et de payer, comptant, CINQUANTE POUR CENT de l'émission de 1866, aux porteurs légaux, à partir du premier lundi de juin prochain.

Ils ont également déclaré un dividende-scrip de CINQUANTE POUR CENT sur le montant net des primes ayant droit de participer pour l'année expirée le 30 avril 1871—dividende pour lequel il sera émis des certificats à partir du premier lundi d'août prochain—libres de la taxe du gouvernement.

—DIRECTEURS—

THOS. A. ADAMS, Président.
SAML. B. NEWMAN, Vice-Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

C. T. Buddecke, J. J. Garrard, Saml. B. Newman, E. H. Summers, John Phelps, B. Newgass, S. H. Kennedy, P. N. Strong, G. P. Foley, Victor Meyer, A. G. Ober, Jos. Bowling, A. Thomson.

ANNONCES PARISIENNES Publiées par M. H. GAILLARDET

8, PASSAGE SAULNIER, PARIS.

[M. Henri Gaillardet, 8 Passage Saulnier, à Paris, est seul fermier de nos annonces parisiennes.

C'est à M. H. Gaillardet, par conséquent, que doivent s'adresser MM. les annonceurs, notamment pour les spécialités ... Pharmacie, Droguerie, Parfumerie, ..., Articles de Paris, &c.

Aucune annonce ... ne pourrait être acceptée par nous que ... de M. H. GAILLARDET.]

L. LEGRAND

PARFUMEUR ... DE FRANCE, ...

Paris, 207, rue Saint-Honoré, Paris.

Parfums nouveaux ESS. ORIZA adoptés pour la Faculté.

Ayant obtenu la Médaille de ... à l'Exposition ... de Paris, 1867.

Oriza-Lys, Oriza B. Legrand, Oriza de la Floride, Oriza Scarl, Bouquet de foin fraîch. coupé, Lys de la vallée, Mousseline de Flde, Oriza Derby Pashion, Oriza de l'Exposition, Oriza mignon, Oriza royal, Jockey Club, ..., Parfume de la Cour, Oriza suave, Oriza de la Caroline, Oriza souveraine, Oriza Ylang-Ylang, Fleurs de France, ... d'Angleterre, Bouquet de l'Impératrice.

Dépôt central à la Nouvelle-Orléans: Ducongé et dans tous les parfumeurs.

ETABLISSEMENT THERMAL — TOUJOURS OUVERT.

VICHY

(PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT)

ADMINISTRATION: PARIS, 22, BOULEVARD MONTMARTRE.

EAU MINÉRALE DE VICHY.

ON IGNORE SOUVENT en buvant l'Eau minérale de l'Etablissement thermal de Vichy qu'il n'est pas indifférent de boire de telle ou telle source. Voici l'application en médecine des sources de l'Etat.

GRANDE GRILLE, foie, etc.; HÔPITAL, estomac; CÉLESTINS, appareil urinaire; HAUTERIVE, s'emploie comme les CÉLESTINS et l'HÔPITAL.

SEL DEVICH'S pour bains—Un rouleau pour un bain.

PASTILLES DIGESTIVES, boîtes et demi boîtes.

NOTA. — Le CONTROLE DE L'ETAT FRANÇAIS est obligatoire sur tous les produits.

VICHY. La saison des bains dure à Vichy du 15 mai au 15 octobre, chaque jour au Casino, bals, concerts ou représentations théâtrales, salons de lecture, de conversation, de jeux, de billards, &c.

Les Bains sont toute l'année à la disposition des malades.

NEW-ORLEANS: Correspondants MM. Frédérickson et Harte, Touro Buildings.—Dépôts: Ducongé, Montense — et dans toutes les pharmacies.

VIN DE GILBERT SEGUIN.

Soixante années d'expériences et de succès ont démontré l'incontestable efficacité de ce Vin, soit comme ANTI-PERIODIQUE pour couper les Fièvres et en prévenir le retour, soit comme FORTIFIANT dans les convalescences, appauvrissements du sang, pâles couleurs, pertes d'appétit, digestions difficiles, etc. Chaque bouteille est accompagnée d'une notice et porte le cachet GILBERT SEGUIN. A Paris, GILBERT SEGUIN, 378 rue St-Honoré. — Dépôts à la Nouvelle-Orléans chez MM. DUCONGÉ, MONTEUSE & CIE, E. J. HART & CIE, droguistes, et dans toutes les pharmacies.

SIROP ANTIPHLOGISTIQUE DE BRIANT

Pharmacien, rue de Rivoli, 150, à Paris.

Ce Sirop joint à un goût exquis une efficacité certaine, constatée par un rapport officiel, contre RHUMES, CATARRHES, GRIPPE, COQUELUCHE et toutes les INFLAMMATIONS et IRRITATIONS de la poitrine. Parmi les célébrités médicales qui l'ont patronné depuis 40 années, nous citerons le grand Laënec, Guersant, de l'Hôpital des Enfants, Vauquelin, directeur de l'École de Pharmacie et autres médecins des hôpitaux, professeurs de la Faculté et membres de l'Académie de Médecine de Paris. — Dépôts à la Nouvelle-Orléans chez MM. DUCONGÉ, MONTEUSE & CIE, HART & CIE, droguistes, et dans les principales pharmacies.

PEPSINE BOUDAULT

EXPOSITION UNIVERSELLE 1867

Le Jury Académique a décerné la médaille ... A LA PEPSINE BOUDAULT la seule recommandée par le Dr CORVISART, médecin de l'Empereur Napoléon III et la seule admise dans les HOPITAUX DE PARIS.

Elle est conseillée par les plus grands médecins avec un succès infaillible, sous forme de Vin, Elixir et Poudre (1 fr. 30 gr.) dans les Gastrites, Gastralgies, Aigreurs, Nausées, Pituites, Indigestions, Diarrhées, ..., Migraines et les Vomissements chez les femmes enceintes.

A la Nouvelle-Orléans, Mougin, Ducongé, Bogel, Monnoul et Cie, Hart. Et chez les principaux Pharmaciens anglais et français.

A Paris, chez HOTTOT, succr, 26, rue des Lombards.

PILULES DE PEPSINE DE HOGG

1° PILULES NUTRIMENTIVES A LA PEPSINE ACIDIFIÉE, en vue des affections gastralgiques, dyspeptiques, etc., et dans les cas où la digestion est difficile ou impossible;

2° PILULES A LA PEPSINE UNIE AU FER RÉDUIT PAR L'HYDROGÈNE, pour les maladies chroniques et les affections qui en dépendent (pertes blanches, pâles couleurs, menstruation difficile) et pour fortifier les tempéraments débilités;

3° PILULES A LA PEPSINE UNIE AU PROTO-IODURE FERREUX INALTÉRABLE, en vue des maladies scrofuleuses, lymphatiques et syphilitiques, la phthisie, la cachexie et les affections résultant généralement de l'économie.

Ces trois préparations ne se vendent qu'en flacons et demi-flacons de forme triangulaire.

Se défier des contrefaçons et exiger la signature T.-P. Hogg, qui doit se trouver sur chaque étiquette.

Vente en gros à Paris, pharmacie Hogg, 2, rue de Castiglione, où les demandes doivent être adressées.

Dépôts: A la Nouvelle-Orléans, MM. Ducongé, droguiste, Le Carrer, et Dameron. A New-York, MM. John Milhau et dans les principales Pharmacies.

INJECTION BROU

Hygiénique, infaillible et préservatrice. La seule guérissant sans rien lui adjoindre. Se trouve dans les principales pharmacies de l'Univers. A Paris, chez l'inventeur BROU, rue Magenta, 158.

GRAND HOTEL DU LOUVRE, PARIS. RUE DE RIVOLI. Réduction sur tous les tarifs.

GRAND HOTEL DU LOUVRE, PARIS. 700 salons et chambres meublées avec luxe, depuis 3 francs.

GRAND HOTEL DU LOUVRE, PARIS. Déjeuners à 3 fr. 50 c., vin compris, de 10 h. à 1 h. après-midi.

GRAND HOTEL DU LOUVRE, PARIS. Dîners à 5 francs, vin compris, tous les jours à 6 h.

GRAND HOTEL DU LOUVRE, PARIS. Réduction sur tous les tarifs.

VESICATOIRES D'ALBESPEYRES.

Il s'applique comme de sparadrap, et agit en 6 ou 7 heures.

LE PAPIER D'ALBESPEYRES

entretient ... à LUI SEUL ... [illegible] ... CAPSULES RAQUIN ... M. FOUGERA, à New-York; M. DUCONGÉ, à la Nouvelle-Orléans.

MALADIES DE POITRINE

NOUVEAU TRAITEMENT PAR L'Elixir Alimentaire de Ducro A LA VIANDE CRUE, Préconisé par les sommités médicales de Paris. GUÉRISON RADICALE, [illegible] SOULAGEMENT MANIFESTE. ... Cet ELIXIR, dont la base est le SUC DE VIANDE et l'ALCOOL, est aussi l'un des plus PUISSANTS FORTIFIANTS pour les convalescents, les personnes faibles, les femmes ... DEPOT A PARIS: No 8 rue Neuve St-Augustin. DEPOTS, à la Nouvelle-Orléans, chez F. CUSACHS, DROGUISTE, Au coin des rues ROYALE et ST-PHILIPPE, F. DUCONGE, rue de Chartres. Et dans les principales Pharmacies.

CAPSULES RAQUIN.

Après avoir traité 160 malades et obtenu 160 guérisons, l'Académie de Médecine a déclaré ... [illegible] ... New-York: M. DUCONGE, à la Nouvelle-Orléans.

TEUTONIA Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans.

Le Bureau provisoire est au No. 111 de la rue Gravier, près Camp.

Assure contre les risques d'Incendie, de Rivières et de Mer, aux taux les plus bas.

Capital ... $1,000,000
Souscrit ... 700,000

A. EIMER BADER, Président. CH. ENGSTFELD, Vice-Président. GEO. STROMEYER, Secrétaire.

Directeurs: A. Eimer Bader, W. R. Schmidt, Louis Schneider, J. M. Schwartz, F. Rickert, Ch. Engstfeld, Jacob Hassinger, G. L. L. Mayer, S. L. Nastie, Louis Schwarts, R. Sieg, H. R. Gogreve, M. Frank, W. Davis, Th. Lilienthal, Frank Roder, Hermann Hicks, C. H. Miller, H. Pohlmann, K. Weisenbach, V. A. Baumgarden, Joseph Keller, Isaac Scherck, E. F. Del Bondio. 4 juin—1an

Consulat de France.

AVIS MENSUEL—DÉCEMBRE 1871.

Sont invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat:

Abadie, Clément. Aubertin-Fraher, (Mme Vve) née Poirée. Abadie, Frédéric, des époux. Bellout-Camy, Pierre. Bourdieu, Louis. Cassagne, Vincent. Court, Antoine. Chamier, A. Auguste. Cochenin, Jean-Bté. Delost, Alexandre. Degoulhon, Pierre. Dolment, Charles. Droux, Gentilly et Guy. Droux, (Mlle) née Li... Dantan, Marie, (Mlle). Dolce, Jacques-Victor. François, François. Goldstein & Cie. Guyol, Théodore. Guilleauté, François. Gogas, Frédéric. Huet, Alex.; Edouard. Hervin, Lucie, (Mlle). Hesens, ... (Mme Vve) née Laves. Hérouard, Eugène. Hébrard & Hostrech. Jacquin, ... (Mlle). Keller, ... Leblond, (les époux). Lambert, Louis Adel. Lequin, (les frères). Mabon, (chevalier). ... Pons, Jean. ... Roullin, Léopold. Tribundeau, Pierre. Touique, (Mme Vve) née ... Thompson, (les époux). Wach, Frédéric, (Mme Vve) née Boussens.

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer de la Nlle.-Orléans, de Mobile et du Texas.

Changement des heures de départ, à partir du Vendredi, 15 décembre ...

[illegible] ... Pullman ... Orléans à Louisville et ... New-York.

Prix de la Nouvelle-Orléans à Mobile ... 7 00.

[illegible]

G. W. BARBORN, ... J. T. PHELPS, Agent général pour le fret.

E. W. RIDDLEY, ... CHAS. A. WHITNEY & CO., Agents-Généraux.

Division de la Louisiane DU RAIL-ROAD Nlle-Orléans, Mobile et Texas. —Trains pour Donaldsonville—

Part de la Nlle-Orléans ... Arrive à Donaldsonville ... Part de Donaldsonville ... Arrive à la Nlle-Orléans ...

Le fret est reçu et les billets vendus à la station de la Division de la Louisiane. G. W. R. BAYLEY, Surintendant-Général.

Voyageurs ATTENTION!!

[redacted]

Le Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Sud, Et celui du Mississippi Central,

ONT leurs wagons de passagers et dortoirs sur toute la longueur des voies, avec un seul changement jusqu'à Nash-ville et les points intermédiaires.

Le convoi express de 7 heures du matin part de la Nlle-Orléans tous les jours (le dimanche excepté).

Vicksburg, Memphis, St-Louis, Chicago, Louisville et tous les points du nord.

Wagons dortoirs, de Canton à Grande Jonction et Humboldt.

Le convoi de la malle de 4 h. 30 A. M. sera expédié aux heures indiquées à ...

L'Express "LIGHTNING", pour tous les points du Nord, de l'Est et de l'Ouest.

Ces chemins de fer transportent la grande malle du Nord.

Et vont à New-York en 60 heures!

Change de ... points et aboutissent à Humboldt, Tenn., Cleveland, Tenn., et Louisville, Ky.

Le convoi Express Sud arrive à la Nlle-Orléans à ...

Le convoi malle, ... à minuit.

Bagage "checked" de la résidence à destination.

Bureaux, à Galveston—Bureaux du N. O. J. & G. N. Rail-Road et du Mississippi Central, au wharf de la ligne Morgan.

Bureaux, à la Nlle-Orléans, au coin des rues Camp et Commune et au dépôt.

R. D. FROST, surint.-gén. du Ch. N. O.
D. B. MORRY, Ag.-gén. fret du Ch. M. C.
R. Q. SEWALL, Sur.-gén. Ch. de fer Jackson.
S. E. CAREY, Ag.-gén. fret Ch. de fer Jackson.
C. P. ATMORE, Ag.-gén. pour les passagers.

Bateaux à Vapeur.

CAIRO.

Compagnie du Chemin de Fer Central de l'Illinois, Nouvelle-Orléans, Chicago et l'Ouest.

[redacted]

L'ILLINOIS CENTRAL RAILROAD et la BLUE LINE, par la voie de Caire, prendra du fret, de la Nouvelle-Orléans, sur des bateaux de premier ordre. Départ, tous les jours, à 5 heures du soir, pour Caire, Chicago et tous les points du Nord, de l'Est et de l'Ouest. Les plus bas prix.

Les prix ainsi que les connaissements pour tout le trajet, de la Nouvelle-Orléans, ne sont reconnus et signés qu'au Bureau général de cette Compagnie, No 26 de la rue Carondelet.

Les expéditeurs économisent les frais de charroi et de transfert à Caire; leurs marchandises sont toujours couvertes et il n'y a pas de frais d'expédition.

JAMES T. TUCKER, Agent-Général.

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE, A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à huit heures A. M.

Des billets de commutation pour 500 milles à $15, et des billets pour toutes les stations sur le chemin, sont vendus au bureau des connaissements.

Tout fret doit être payé d'avance.

Le fret pour le chemin et les débarcadères du Têche et pour les Opelousas, est livré à la Nlle-Ibérie et St. Martinville. Le fret pour tous les débarcadères du Bayou Vermillion, est reçu tous les jours ... au pied de la rue Ste-Anne.

Le fret pour tous les points de Bayou Lafourche entre Labadieville et Lockport, ... à Thibodaux ...

Afin que le fret soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 h. ... Le fret reçu après cette heure partira par le train suivant.

GEO. PANDELY, Surintendant.

Pour fret ou passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasins.

Il ne sera reçu de fret après 3 heures. ... CHAS. A. WHITNEY & CO., AGTS

Chemin de fer Pontchartrain.

[redacted]

ARRANGEMENT D'HIVER. Excursion de la ville au Lac, aller et retour, le même jour—25 cents.

A partir du 10 octobre 1871, les convois de ce chemin partiront comme suit:

DU LAC. — DE LA VILLE.

[illegible]

Les Dimanches les convois partiront toutes les heures, en commençant à 7 heures et quart du matin jusqu'à minuit.

Un char à cheval partira de l'ancien dépôt, tous les matins à 6 heures et les Lac sur l'arrivée du dernier convoi à ...

Les passagers ... ... Gentilly devront en prévenir le conducteur avant le départ du convoi.

Prix du passage jusqu'à Gentilly, 15 cents et retour ... THOS. S. DIMITRY, Assistant-Surintendant.

GEO. MERZ,

BRASSERIE DU VIEUX CANAL, Angle Toulouse et Villeré, Nlle-Orléans.

PAR suite de la demande toujours croissante de sa BIERE et de son ALE, j'ai placé, pour les marchands et les familles, une boîte d'ordres à l'entrée de la Bourse des Marchands, Passage de la Bourse, à côté des bureaux de MM. C. R. Gravier. Les ordres qu'on y dépose seront exécutés à toutes les heures du jour.

FOURNEAU DE CUISINE

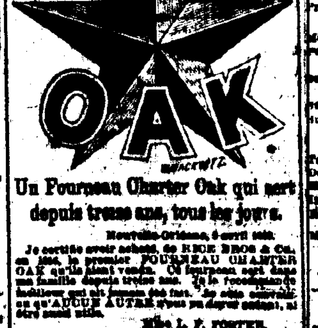

Un Fourneau Charter Oak qui sert depuis treize ans, tous les jours.

Nouvelle-Orléans, 5 avril 1869.

Je certifie avoir acheté, de RICE BROS & Co, en 1856, le premier FOURNEAU CHARTER OAK qu'ils aient vendu. Ce fourneau sert dans ma famille depuis treize ans. Je le recommande ... qu'il est ... Je crois qu'AUCUN AUTRE n'eût pu durer autant, ni être aussi utile.

Mme L. F. FOSTER. No. 185, rue Washington, Nlle-Orléans.

Ce même CHARTER OAK a été exposé à la Foire de la Louisiane, en 1869 où il a été servi pendant plus de treize ans. Plus de 20,000 personnes ont été convaincues qu'aucun autre fourneau ne pourrait ...

Le célèbre Fourneau CHARTER OAK — RUE DU VIEUX CAMP — RICE BROS. & Cie, Aux Nos. 10 et 12, rue du Camp et 168, rue des Magasins. Entrepôt du Charter Oak—Nos. 47 et 49, rue Julia.

"BRILLIANT" DE BUCK.

LE SEUL BON FOURNEAU qui connaissent les Etats-Unis pour la cuisine et le chauffage du pays.

PLUS DE 250,000

... PREMIER PRIX, en 1868, à la Foire de St-Louis; PREMIER PRIX, en 1867, à la Foire de St-Louis; MEDAILLE EN OR, en 1868, à la Foire de St-Louis ... de la Louisiane; PREMIER PRIX, en 1869, à la Foire de St-Louis ...

No ... RUE DU CAMP ...

Et achetez un "BRILLIANT."

H. HALLER.

TO PERSONS AFFLICTED WITH GOUT, LAVILLE'S PILLS, RECOMMENDED ... [illegible] ... Paris. In New Orleans, for sale at Messrs. Ducongé, Monteuse & Co., and in all the Drug Stores.

DR. BLAUD'S

Unalterable Pills of Proto-Carbonate OF IRON.

[illegible] ... DR. BOURLAY ...

Compagnie d'Assurance Mutuelle SUR LA Nouvelle-Orléans.

Au coin des rues Canal et Camp.

[illegible] ANNUEL, 1870.

CONFORMÉMENT aux règlements de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

[illegible]

Bureaux de la Compagnie Sun d'Assurance Mutuelle DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, Au No. 63 de la rue du Camp.

Nlle-Orléans, 21 janvier 1871.

QUATORZIÈME ETAT ANNUEL.

[illegible]

GEO. URQUHART, ... A. W. BABCOCK, ... F. BLANCHARD, ... M. PAYRO, PLACIDE FORSTALL, AUG. REICHARD, ...

CHARTER —OF THE— New Sanitary Fertilizer Manufacturing Company of Louisiana.

UNITED STATES OF AMERICA, STATE OF LOUISIANA, City of New Orleans.

BE IT KNOWN, that on this twenty-second day of November, in the year of our Lord one thousand eight hundred and seventy-one, before me, Alfred Joseph Lewis, a Notary Public in and for this city and the parish of Orleans, duly commissioned and qualified, personally appeared the persons whose names are hereto subscribed, who severally declared that, availing themselves of the laws of the State of Louisiana relative to the organization of corporations, ... they have covenanted and agreed, and do by these presents covenant and agree to form themselves into and constitute a corporation and body politic, for the object and under the stipulations and articles following, which they declare shall be the charter of the corporation.

Article First.

Section 1. This corporation shall be known and styled THE NEW SANITARY AND FERTILIZER MANUFACTURING COMPANY OF LOUISIANA, and shall continue in existence for the period of twenty-five years.

Sec. 2. Its domicil shall be at New Orleans, parish of Orleans, State of Louisiana.

Article Second.

Section 1. The purposes and objects of this Association shall be the preparation, manufacture, introduction and sale in New Orleans, throughout the State of Louisiana, and all the other States of the United States, of all fertilizing compounds, of any kind or material whatever, and from whatever source and compounds may be produced, especially of the fertilizing compounds, deodorizing, and portable and stationary disinfectants, disinfecting closets, patent soaps, and liquid holders and distributors, and the improved modes and apparatus of emptying privies, invented or to be patented by Henry C. Ball, with exclusive use of said patents and caveats, together with the exclusive use of all rights, franchises, privileges, immunities, thereto attaching and belonging, as well as the exclusive use of all reissues of the same, and all subsequent improvements or new discoveries relating to any objects of this corporation which may hereafter be made by said Henry C. Ball upon the same, and the exclusive right and privilege of patenting such improvements and discoveries, and all caveats said Henry C. Ball has or may hereafter make or apply for, in his own name, directly or indirectly, under the name of any other person or persons, appertaining to disinfection, deodorization, fertilizing compounds of any description or kind, dry or liquid, disinfecting closets, patent binges, and liquid and dry distributors, and their manufacture, systems of emptying said closets and tanks or boxes attached thereto, manufacture of ingredients and all things necessary to the manufacture of said fertilizers or resulting from said manufacture, ... transferred, conveyed and vested in said corporation, and the members thereof and their successors, by the said Henry C. Ball, who is the owner of the United States and any other country where he is or may be entitled to said patents. And the said exclusive transfer of said patents, caveats, etc., etc., is hereby made and accomplished to said corporation for and in consideration of the conditions and advantages hereinafter set forth, and the signing and completion of this charter, to be evidenced by the record of the same in the office of the Recorder of Mortgages of this parish. The above transfer is made with the understanding that the use of Patent ... for the State of Louisiana, but that the joint use of said Patent No. 115,... is transferred and conveyed as aforesaid to said corporation for all the other States and Territories of the United States, as well as the exclusive use of all other patents, caveats, etc., etc., of said Henry C. Ball, for the considerations hereinafter set forth.

Sec. 2. The purposes and business of said company shall also be to make contracts with corporations or individuals for cleaning streets, building ... private, or canals, and to manufacture all ingredients and chemicals necessary for, or produced from, the manufacture of fertilizers, and of bone black for refining sugar, ...

ARTICLE THIRD.

Section 1. The capital stock of this corporation is fixed at five hundred thousand dollars ($500,000), represented by fifty thousand shares of ten dollars each.

Sec. 2. The capital stock may be increased to an amount not exceeding one million of dollars ($1,000,000), by a vote of a majority of the shareholders taken at a special meeting called by a vote of a majority of the Board of Directors at any regular meeting, provided notice of such intended meeting shall have been given in writing, and entered on the minutes of the preceding regular meeting.

Sec. 3. Fifty per cent. of the stock subscribed shall be paid to the Treasurer of this corporation at the time of signing, or upon the demand of said Treasurer, and the other fifty per cent. shall be liable to be called for thereafter only by a resolution of a majority of the Board of Directors at a regular meeting; but no installment shall be called before sixty days after the payment of the first subscription, and no such installment shall be called for more than twenty five per cent at any one call, and no other installment shall be called for except sixty days after the first, until the whole shall have been paid. Notice of each call shall be given, in every instance, thirty days before the time fixed for each payment, by advertisement in at least two newspapers published in the city of New Orleans.

Sec. 4. And as an inducement to those who shall first join this corporation, the first two thousand five hundred shares of said stock shall be deemed fully paid, on the payment of the first installment, viz.: five dollars, and certificates of fully paid stock shall be issued therefor.

Sec. 5. Certificates of stock shall only be issued, except as otherwise provided for in this charter, on the payment of the whole amount of the stock subscribed for.

Sec. 6. On the payment of the first and of other installments, each subscriber shall be entitled to a receipt in the shape of a certificate, or coupon, certifying the payment made, and that the party therein is entitled to the number of shares upon which he has paid said installment, whenever the amount shall have been paid in full, said coupons shall be in the form of a certificate of stock transferable by indorsement.

Sec. 7. Subscribers can at any time obtain a certificate of stock by paying the full amount of said stock.

Sec. 8. Should any subscriber fail or omit to pay his, her or their subscriptions within five days after such installments shall have become due, according to this charter, such shares, and all payments paid on them, shall be forfeited to and become the property of this corporation without recourse to judicial proceedings. All holders of certificates agreeing hereby to take the petition ... shall be deemed to ...

Sec. 9. The said Henry C. Ball agrees to transfer all the patents, caveats, rights and franchises, as ... to do specially and specially, ... to give his undivided services and superintendence to the business of the corporation at a compensation hereinafter provided, on the signing of this charter and recording of the same at the mortgage office, and as stated, in consideration of which the said corporation agrees to transfer to said Henry C. Ball, as a full compensation for such transfer, twenty thousand shares of full paid stock, of this corporation, in the manner following, viz.: a certificate that he is entitled to fifteen thousand shares to be delivered to him on the signing of said transfer, and a certificate that he is entitled to five thousand shares at such time after the corporation shall have made a dividend through the skill and assistance of said Henry C. Ball. It being one of the conditions of this agreement that said Henry C. Ball shall give such aid and assistance ... his successors, ... certificates of preferred stock for said amounts, shall be delivered only after the two thousand shares above mentioned, shall have been subscribed and paid for.

ARTICLE FOURTH.

Section 1. The following persons, viz.: Dr. G. Devron, Dr. F. Schumacher, Dr. J. J. Castellanos, H. S. Wurtzburger, Anthony Sambola, J. B. Levesque, F. B. Gilmore, W. R. Koontz, P. M. Kelly, are hereby appointed, constituted and declared first directors for said corporation, with the said Dr. J. J. Castellanos, as President, W. R. Koontz, as Vice President, H. S. Wurtzburger, as Treasurer, ..., as Secretary, H. C. Ball, as Superintendent, and Sambola & Denoux, as attorneys, until the first Monday in January, 1874, and until their successors shall be elected and qualified.

Sec. 2. Any vacancy occurring among the Directors or among the other officers, shall be filled by a majority of a quorum of the Directors at a regular meeting; such a majority shall also appoint all agents, clerks and employés that may be required, and fix their respective salaries, and ...

Sec. 3. Five directors shall constitute a quorum to transact and perform any and all business of the ...

Sec. 4. A majority of a quorum of the Directors shall have the power and authority to establish branch offices, agencies, etc., in this or any other State, to make and adopt by-laws and regulations, not contrary to or inconsistent with this charter, for the guidance of this corporation, and to do all things required for the prosperity and interest of this charter.

Sec. 5. The officers of this corporation are hereby declared to be the President, Vice-President, ..., Secretary, Superintendent.

Sec. 6. This corporation shall have the power and authority to adopt a common seal, with such devices and mottoes as may be prescribed by a majority of a quorum of the Directors; to sue and be sued in its corporate name; to buy, own, hold, receive, sell, transfer, or alienate real and personal property; to make all and any contracts, public and private, and to make all contracts which may be necessary for the interest of this corporation, and to do all things accordingly.

Sec. 7. No stockholder or subscriber shall ever be held liable or responsible for the faults, contracts or losses of this corporation beyond his or their subscription for stock, nor shall any informality in the organization of this corporation have the effect to render this charter null and void.

Sec. 8. The President shall be the officer on whom all citation and judicial process shall be served.

ARTICLE FIFTH.

Section 1. On the first Monday in January, 1874, and every two years thereafter, the stockholders of this corporation shall vote, at the office of the corporation, between the hours of 9 o'clock A. M. and 3 o'clock P. M., and elect persons from their number to serve as Directors for the term of two years, and until their successors are elected and qualified.

Sec. 2. Each share of stock shall represent one vote, either in person or by proxy, and a majority of the votes of the stock represented shall elect.

Sec. 3. The President of the corporation shall appoint three commissioners to conduct and superintend said election, and they shall certify the result to the corporation and furnace.

Sec. 4. No person shall vote at any meeting of the stockholders, unless he, she or they are the bona fide owners of the number of shares of the stock to be voted, and which shall have been entered on the books of the corporation in his, her or their names sixty days, Sundays accepted, previous to said election.

Sec. 5. Books of registry and transfer of shares of the capital stock of this corporation shall be opened and kept, subject to the restrictions which may be established by the by-laws. All transfers of shares shall be made on said books and signed by the stockholder, or his attorney; no other transfer shall be recognized as valid.

ARTICLE SIXTH.

Section 1. Minutes of the Board of Directors shall be kept by the Secretary and verified by the President, and the President and Secretary shall sign all notes, drafts, checks, certificates of stock, contracts, and all other indebtedness of this corporation.

Sec. 2. Dividends from the net earnings of the corporation shall be declared and paid semi-annually on the third Monday in January and July in each year, at which dates a full statement of the affairs of the company shall be submitted to the stockholders.

Sec. 3. Three-fourths of the stockholders in capital shall have the power to make alterations, modifications, additions or changes to this act of incorporation, or to liquidate altogether the affairs of the same, provided a meeting of the stockholders called as aforesaid, shall have been previously called by an advertisement, during thirty days at least, in three newspapers published in the city of New Orleans, signed by one-fourth of the stockholders in capital, announcing the purpose of such meeting.

Sec. 4. In case said meeting shall, by a majority in capital, determine upon any alterations, modifications, additions, or changes, they shall at once be carried into effect by the then existing officers of said corporation.

Sec. 5. If said meeting shall, by a majority of the whole capital, determine to liquidate altogether the affairs of said corporation, three commissioners shall be appointed by the said majority who shall be residents of the city of New Orleans, solvent persons and stockholders, not indebted to the corporation, who shall act as liquidators; their term of office shall be assigned, and all necessary powers conferred upon them by said majority, who shall also fix the period of liquidation and the compensation of said commissioners, who will act subject to the orders of the majority in capital of said meeting of stockholders, and such will be the manner of liquidation at the expiration of this charter.

The internal revenue stamp required by law is hereto affixed, and duly cancelled.

Thus done and passed in my office, in said city of New Orleans, in presence of ... and ..., competent witnesses, hereto required by law, who have hereunto sign their names, together with the appearers and me, notary, after reading the whole.

Original signed:

JNO. J. CASTELLANOS, M. D., W. R. KOONTZ, GUSTAVUS DEVRON, M. D., F. SCHUMACHER, M. D., ANTHONY SAMBOLA, P. M. KELLY, F. B. GILMORE, HENRY C. BULL, HENRY S. WURTZBURGER, J. B. LEVESQUE. ... A. J. LEWIS, Notary Public.

I, the undersigned, Recorder of Mortgages in and for the city of New Orleans, parish of Orleans, State of Louisiana, do hereby certify that the above charter has been this day duly recorded in my office, in Book ... No. 4, folio ... New Orleans, December 1, 1871. ... O. DARCANTEL, Deputy.

Crescent City Gas Light Company.

NOTICE OF ELECTION OF DIRECTORS.

THE stockholders of the Crescent City Gas Light Company are hereby notified that in conformity with the Charter of said Company and the by-laws, the annual election for six Directors will be held on TUESDAY, the second day of January, 1872, at the office of the Company, No ... Common street, in this city, between the hours of ten o'clock A. M. and two o'clock P. M., and that in conformity with the by-laws the transfer books will be closed from and after Saturday the sixteenth day of December 1871, until Wednesday, the third day of January following. ROBERT J. KER, Secretary.

NEW ORLEANS DAILY BEE

DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS.

Office—No. 73 Chartres Street.

NEW ORLEANS, DECEMBER 25.

RATES OF ADVERTISING.

[illegible]

THE WEEKLY BEE

Is published every Saturday morning, ...

[illegible]

MARINE NEWS.

Office of the New Orleans Bee, MONDAY, December 25, 1871.

ARRIVED YESTERDAY.

Steamship Gen Meade, Sampson, from New York 18th inst., to J H Ludwigsen—2d district.

Steamship Geo Cromwell, Clapp, from New York 18th inst., to A. Moulton—2d district.

Steamship St. Mary, Hawthorn, from Indianola via Galveston, to C A Whitney & co—1st dist ...

Ship Zealand, ..., from Liverpool Oct ..., ...

Ship Giants' Causeway, (Br), Dunn, from London Oct 29th, in ballast, to Ducas, ...

N G Bark Dona, Breen, from Rio de Janeiro ..., to Napier & co—Pointe.

Brig Nueva Copernico, (Sp), ..., 8 days from Matanzas, in ballast, to master—Point.

Schr Mat Wood, 9 days from Utilla, to E Morgan & co—3d district.

... Batavia, (Br), Wilson, 8 days from Tabasco, ... Avendano Bros—3d district.

— STEAMBOATS —

Mobile, Scully, from Louisville.
J Howell, ..., from Trenton.
Dew L Tully, Harrison, from Shreveport.
Bannock City, Albert, from Convent Landing.
Ella ..., ..., from Lower Coast.

TOWBOAT REGISTER.

The towboat ..., ..., ... Towed down and to sea, 18th inst., ship ..., Davenport and bark ... and ... brigs Dora and ..., ...

The towboat Hercules, ..., from the Passes—Towed down and to sea, 18th inst., ... and Gardner Colby, brought up ship Zealand, ...

BELOW COMING UP.

Schr C E Morrison, (8-masted) ..., 21 days from Boston, to G A Fosdick & co—

IMPORTS.

NEW YORK—Per steamship General Meade—Assorted mdse.

NEW YORK—Per steamship Geo Cromwell—Ass'd mdse.

RECEIPTS FROM THE INTERIOR.

TRENTON—Per steamer J Howell—... bales cotton, Lehman, Newgass & co—... [illegible]

SHREVEPORT—Per steamer Dew L Tully—... bales cotton, Beadles, Wingo & co— ... [illegible]

CONVENT—Per steamer Bannock City— ... [illegible]

LOWER COAST—Per steamer ... [illegible]

N. ORLEANS, MOBILE AND TEXAS R. R. [illegible]

LIST OF VESSELS

DECEMBER 24, 1871.

Cleared and Sailed for New Orleans.

NEW YORK. — BOSTON. — PHILADELPHIA. — BALTIMORE. — PORTLAND. — LIVERPOOL. — LONDON. — BRISTOL, ENG. — CARDIFF. — NEWPORT, WALES. — DEAL. — SUNDERLAND. — NEWCASTLE. — ANDROSSAN. — GREENOCK. — GLASGOW. — HULL. — LONDONDERRY. — DUBLIN. — PLYMOUTH. — BELFAST. — PORT MADOC. — LAMLASH. — BREMERHAVEN. — ROTTERDAM. — ANTWERP. — BRITTON FERRY. — BROUWERSHAVEN. — HAVRE.

[illegible]

BORDEAUX. — MARSEILLES. — RIO DE JANEIRO.

[illegible]

Merchants' Mutual Insurance COMPANY OF NEW ORLEANS, 106 CANAL STREET.

SEVENTEENTH ANNUAL STATEMENT.

[illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company. PAUL FOURCHY, President. G. W. HENRY, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me, the ... day of June, 1871. JOSEPH CUVILLIER, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors, held on the ... day of June, 1871, it was resolved to declare a Scrip Dividend of THIRTY PER CENT. on the ... earned premiums ... payable ... on and after the first day of August next, ... and after the second Monday in ..., and 8 per cent interest on all outstanding Scrip of the Company.

DIRECTORS: [illegible]

New Orleans Mutual Insurance Company.

CORNER CANAL AND CAMP STREETS.

Eleventh Annual Statement. 1870.

In conformity with the requirements of the charter, the Company publish the following statement:

[illegible]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company. T. TUYES, President. J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed ... day of ..., 1871, before me, JOHN MONTAMAT, Third Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors, held the 18th day of January, 1871, it was resolved to declare the following dividend on the net earned participating premiums for the year ending on the 31st December, 1870, for which certificates will be issued on and after the second MONDAY of March next, viz.:

... per cent. on Fire Premiums;
... per cent. on Marine Premiums;
... per cent. on River Premiums.

It was also resolved to pay 6 per cent. interest on all outstanding certificates of scrip, the balance of the issue of 1866, and 25 per cent. of the issue of 1867, in cash, to the legal holders thereof on and after the ... MONDAY of March next.

Directors: GEO. URQUHART, M. PAYRO, A. ..., PLACIDE FORSTALL, A. W. BABCOCK, AUG. REICHARD, F. BLANCHARD, H. WILTENBERGER, A. SCHREIBER, F. A. SCHMIDT, CHAS. LAFITTE, T. TUYES.

Office Louisiana Branch MOUND CITY Mutual Life Insurance Company of ST. LOUIS, MO.

Officers: JAMES D. BARR, President. A. M. BRITTON, Vice President. E. W. LOMAX, Secretary. A. C. H. HATTON, General Agent.

LOUISIANA BRANCH: ... Carondelet street, New Orleans.

OFFICERS: E. H. HATCH, President. E. T. ..., Vice President. ..., Secretary and State Agent.

MEDICAL EXAMINERS: J. N. FOSWELL, M. D. J. R. RITCHIE, M. D.

DIRECTORS: E. T. Merrick, C. H. Mouton, James Jackson, Robert Mare, L. A. Wiltz, Thomas Pepwilliam, F. H. Hatch, Octave Vauchez, ...

All kinds of Life Policies issued by this party.

MEDICAL.

LOOK TO YOUR CHILDREN.

The Great Soothing Remedy.

MRS. WHITCOMB'S SYRUP. [illegible]

Is the Great Infants and Children's Soothing Remedy in all disorders brought on by Teething or any other cause. Prepared by the GRAFTON MEDICINE CO., St. Louis, Mo. Sold by Druggists and ...

Drs. Jordan & Davieson,

PROPRIETORS of the Gallery of Anatomy and Museum of Science, ... [illegible] ... JORDAN & DAVIESON, consulting office, ...